

Année universitaire 2016-2017

MASTER EUROPÉEN DE RECHERCHE - M2R Science Humaines et Sociales. Mention : Sciences de l'éducation « Formation des Adultes : Champ de recherches »

Laboratoires d'appui : Centre de recherche sur la formation (CRF- CNAM), en collaboration avec Experice (Paris 13), le Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation (GIRSEF- Louvain-La-Neuve) et le laboratoire Recherche Intervention Formation Travail (RIFT- Genève)

Le Master en Sciences Humaines et sociales, mention : Sciences de l'éducation "Formation des Adultes : champ de recherches" a pour objectif de former à la recherche sur les processus, pratiques et dispositifs de formation et de développement des compétences (formations instituées, formations dans et par le travail, processus informels).

Il a pour finalité de développer par la recherche les compétences des professionnels de la formation des adultes.

Il s'inscrit dans la perspective plus large du Doctorat de Formation des Adultes du Cnam, du Doctorat de Sciences de l'Éducation de Paris 13 et des Doctorats des établissements partenaires.

L'inscription en Doctorat est soumise à acceptation du projet de thèse du candidat par un directeur habilité à diriger des recherches. La préparation et la rédaction de la thèse se font sur une période de trois années (une dérogation d'une année peut être accordée sous certaines conditions).

Le suivi de l'ensemble des études doctorales (master et thèse) permet d'accéder à des fonctions :

- D'enseignant-chercheur et d'enseignant associé dans les universités et établissements d'enseignement professionnel supérieur ;
- De cadre de recherche dans les institutions de formation et de consultant et responsable d'organismes ou de structures de formation et de conseil.

Équipe de direction :

Pascal Roquet, Directeur, Professeur au Cnam

Anne Jorro, Professeure au Cnam

Gilles Brougère, Directeur, Professeur à Paris 13

Christine Delory-Momberger, Professeure, à Paris 13

Public :

Étudiants formés dans une ou plusieurs disciplines des sciences humaines intervenant dans l'approche des pratiques éducatives.

Praticiens et professionnels travaillant dans des structures de formation ou de développement des compétences.

Organisation du Master de recherche

Le Master en Sciences Humaines et sociales, mention : Sciences de l'éducation "Formation des Adultes : champ de recherches" est une formation à et par la recherche.

Il est constitué d'enseignements spécifiques, optionnels, d'une formation méthodologique et d'un module européen :

- **7 unités d'enseignement spécifiques, de tronc commun** (20h cours chacune).

Choisir 4 unités pour 16 ECTS :

UE CRF201 : Dynamiques organisationnelles et recours à la formation

UE CRF202 : Formation et professionnalisation

UE CRF203 : L'entrée activité en recherche et en formation.

UE CRF204 : Analyse du travail et formation.

UE CRF206 : Constructions identitaires et formation.

UE CRF207 : Gestes et Agir en formation et en situation de travail.

US220S (Paris 13) : Pratiques sociales et apprentissage.

- **4 unités d'enseignements optionnels de spécialisation de champs ou de méthodes**

(20 h de cours chacune). Les étudiants devront choisir d'en suivre trois (pour 12 ECTS), en liaison avec leur projet de recherche. Le choix définitif se fera à la rentrée.

UE CRF211 : Recherche, intervention, professionnalisation.

UE CRF212 : Méthodes de recherche.

USFA01 (Agrosup) : Introduction aux méthodes d'analyse des actions et de compréhension de l'activité.

US220H (Paris 13) : Formation des adultes, biographisation des trajectoires.

- **La formation à la recherche comporte :**

UE CRF223 : Un séminaire de formation et d'accompagnement à la recherche.

Une initiation technique à la recherche au sein des laboratoires d'accueil en relation avec la réalisation du mémoire. Les étudiants ont le choix entre les quatre laboratoires d'accueil partenaires.

- **Module européen :**

UE CRF222 : Module européen

Le module européen est constitué de deux séminaires de 3 jours dans les différents établissements partenaires.

- **La production d'un mémoire de recherche - 180 heures -18 ECTS.**

- **Validation et contrôle des connaissances**

La délivrance du master se fait après avis favorable du jury, composé de l'ensemble des enseignants du master :

Sont pris en compte les éléments d'évaluation suivants :

- deux productions écrites relatives aux enseignements spécifiques, validations de présence pour les autres : 16 ECTS.
- une production écrite relative à un enseignement optionnel, validations de présence pour les autres : 12 ECTS.
- une note d'avancement du mémoire de recherche, validation de présence pour la formation à la recherche : 8 ECTS.
- le suivi d'un module européen : 6 ECTS
- la production écrite et la soutenance devant jury du mémoire de recherche (revue approfondie des questions théoriques, travail de terrain permettant la mise en œuvre d'une méthodologie) : 18 ECTS.

Equipe enseignante :

J- M Barbier, Cnam

C. Blanchard, Paris 13

G. Brougère, Paris 13

E. Chachkine, Cnam

V. Cohen-Scali, Cnam

C. Delory-Momberger, Paris 13

M. Dutoit, Université d'Evry-Val-d'Essonne

N. Faingold, Université de Cergy Pontoise

I. Galvao, Paris 13

A. Jorro, Cnam

D. Lemaitre, ENSTA Bretagne

P. Mayen, Agrosup Dijon

L. Numa-Bocage, Université de Cergy-Pontoise

P. Olry, Agrosup Dijon

L. Ria, Cnam.

P. Roquet, Cnam

Conditions d'admission

Le Master en Sciences Humaines et sociales, mention : Sciences de l'éducation « Formation des Adultes : champ de recherches » s'adresse de plein droit aux titulaires d'une maîtrise dans l'une des sciences humaines intervenant dans l'approche des pratiques éducatives ou aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4 sanctionnant une formation aux métiers de la formation ouverte sur les sciences humaines et la recherche.

Il peut également, en fonction des dispositions en vigueur concernant la validation des acquis professionnels (VAP 85), s'adresser à des professionnels ne possédant pas les diplômes ou titres requis habituellement à l'entrée. Une ou plusieurs UE complémentaires de culture scientifique pourront leur être proposés. De même des UE de culture professionnelle pourront être proposés à des étudiants.

Les candidats désireux d'utiliser la procédure de validation des acquis professionnels, doivent s'adresser au service validation des acquis de l'expérience du CNAM afin d'élaborer un dossier de demande d'examen de leur parcours. Les dossiers doivent parvenir avant le 15 juillet.

Il est recommandé de prendre contact le plus tôt possible (d'avril à juin).

Constitution du dossier de candidature

Inscription pédagogique : L'inscription se fait en deux temps : une inscription pédagogique et une inscription administrative si le candidat est retenu par le Jury. Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

1. Une fiche de renseignement :

Elle est téléchargeable sur le site formation-adultes.cnam.fr, rubrique Diplômes, MERFA

2. Le curriculum vitae :

Il résume le parcours professionnel et de formation et éclaire les compétences du candidat. Trois éléments importants peuvent être relatés :

- Les diplômes de formation initiale et continue.
- Les expériences professionnelles en général et plus particulièrement dans le domaine de la formation des adultes et du développement de compétences.
- L'expérience dans le domaine de l'écriture et de la recherche (mémoires, rapports de recherche, articles, communications, séminaires, etc.)

3. La lettre de motivation :

Il s'agit d'explicitier les éléments qui motivent l'inscription à :

- Un Master de Recherche (et non pas, par exemple, à un Master Professionnel)
- Au Master en Sciences Humaines et sociales, mention : Sciences de l'éducation "Formation des Adultes : champ de recherches", et non pas à un autre Master en Sciences Humaines.

4. Le projet de recherche :

Un Master de Recherche est une formation à la recherche par la recherche. Il implique la conduite d'un projet de recherche. Il convient d'explicitier (de façon provisoire) les éléments suivants :

- Quel est l'objet à explorer dans le cadre de ce master ?
- Quelles sont les questions posées ?
- Quels sont les moyens à mobiliser pour y répondre ?
- Quelles sont les lectures effectuées ou envisagées ?

5. Mémoire (s) et travaux personnels :

Fournir un exemplaire des écrits/publications éventuelles (mémoires, articles, communications, etc.).

Pour donner suite à l'inscription pédagogique, nous vous demandons d'envoyer la fiche de renseignement accompagnée de la lettre de motivation le plus tôt possible à :

pascal.roquet@cnam.fr et naima.adassen@cnam.fr

Jury d'admission

Les candidatures seront ensuite examinées par un jury d'admission composé de l'ensemble des enseignants du Master. Le jury aura lieu **le 20 Septembre 2016** et l'information sur les candidatures retenues sera donnée le **21 Septembre 2016**. Un courriel sera ensuite adressé aux candidats pour les informer de la suite donnée à leur dossier.

Inscription administrative

Important : l'inscription administrative est subordonnée à l'acceptation du dossier de candidature par le jury.

Les dossiers administratifs à renseigner seront transmis aux candidats retenus

Début des enseignements : les 30 septembre et 1^{er} octobre 2016

Formation de septembre 2016 à juin 2017, les vendredis et samedis en journées pleines. Les salariés auront la possibilité de suivre les cours sur 2 ans et auront à choisir entre le vendredi et le samedi aux mêmes horaires.

Le planning et les salles des cours seront communiqués en septembre 2016.

Inscriptions pédagogiques du 15 avril au 15 septembre 2016

Au Cnam,

Equipe métiers de la formation
41 rue Gay Lussac
75005 PARIS

<http://formation-adultes.cnam.fr/>
pascal.roquet@cnam.fr
naima.adassen@cnam.fr

A l'université Paris XIII

Louisa AKROUR- Bureau A 214
99, Av. Jean-Baptiste Clément
93430 VILLETANEUSE.
Tél. : +33 1 49 40 39 90

master-efis.lshs@univ-paris13.fr
www.univ-paris13.fr/experice/